

09 mai 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 9 mai 2003](#)

Formation et guidance professionnelle

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre de l'Intégration sociale et de l'Economie sociale, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel octroyant une subvention à certains CPAS pour la réalisation de projets de formation et de guidance professionnelle en faveur des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (*).

Sur proposition de M. Johan Vande Lanotte, Ministre de l'Intégration sociale et de l'Economie sociale, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel octroyant une subvention à certains CPAS pour la réalisation de projets de formation et de guidance professionnelle en faveur des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (*).

Ce projet détermine les CPAS participants ainsi que les montants des subsides accordés. L'arrêté concerne le premier appel à projets 2003 et prévoit un engagement budgétaire de 4.039.531 euros.(*) dans le cadre du Document Unique de Programmation fédéral - Fonds Social Européen, priorité 2 « Emploi et Formation pour les défavorisés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe